

PLUi DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAINT-AFFRICAIN, ROQUEFORT, SEPT VALLONS

Note d'information suite à l'annulation du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin de « La Sorgue et Dourdou de Camarès Aval »

En date du 9 avril 2020, le Tribunal Administratif de Toulouse a procédé à l'annulation du Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin de « La Sorgue et Dourdou de Camarès Aval » approuvé le 23 mai 2017. Ce Plan de Prévention des Risques d'Inondation n'est donc plus en vigueur sur 6 communes de la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons, c'est-à-dire sur les communes de Calmels-et-le-Viala, Saint-Affrique, Saint-Izaire, Saint-Félix-de-Sorgues, Vabres-l'Abbaye et Versols-et-Lapeyre.

Cette annulation intervient après l'arrêt du PLUi de la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons en date du 25 février 2020. Ainsi, le projet de PLUi arrêté et soumis à l'enquête publique fait mention de ce Plan de Prévention des Risques d'Inondation annulé. Aussi, il est à noter qu'après l'enquête publique, le dossier de PLUi de de la Communauté de Communes du Saint-Affricain, Roquefort, Sept Vallons sera modifié avant son approbation par le Conseil Communautaire afin de supprimer toutes les références au Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin de « La Sorgue et Dourdou de Camarès Aval » annulé, en les remplaçant par des références et mentions des études réalisées pour la connaissance de l'aléa inondation sur le territoire.